

Nathalie Oberweis
Députée

Luxembourg, le 29 septembre 2023

Concerne: Question parlementaire relative à l'état d'avancement des projets de construction de logements publics

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre du Logement.

Récemment, les entreprises de construction et de l'artisanat ont appelé le gouvernement à accélérer la réalisation voire avancer la mise en travaux des projets de construction de logements publics afin de maintenir un certain niveau d'activités et d'éviter des licenciements économiques dans lesdits secteurs mis en difficultés à cause de la baisse de la demande sur le marché immobilier privé.

Sachant que la Chambre des Députés a voté une série de projets immobiliers d'envergure au cours des mois et des années passés, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- 1) Monsieur le Ministre estime-t-il que le ralentissement des activités dans le secteur immobilier privé peut permettre une accélération de la réalisation de logements des promoteurs publics ?
- 2) Monsieur le Ministre est-il déjà entré en discussion avec les promoteurs publics notamment le Fonds du Logement et la SNHBM pour évaluer la possibilité d'une accélération voire d'un avancement dans le temps de projets de construction ?
- 3) Dans l'affirmative, quels projets de construction en cours ou planifiés pourraient être priorités ou accélérés ?
- 4) Dans la négative, quels sont les raisons budgétaires, économiques, procédurales ou autres qui empêcheraient dans la situation actuelle l'accélération ou l'avancement dans le temps de projets immobiliers publics?

Avec mes salutations respectueuses,



Nathalie Oberweis
Députée